

AVIS PUBLIC 2025-028

Consultation publique Règlement de modification au règlement de Lotissement

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance extraordinaire tenue le **lundi 18 août 2025**, a adopté le premier projet de règlement 2025-000 – Règlement modifiant le règlement de Lotissement de la Ville de Val-des-Sources (Création de la grille de lotissement 555-R).

Le règlement de modification vise à ajouter au règlement de lotissement en vigueur la grille de lotissement pour la zone 555-R nouvellement créée. Cette grille présente les normes de superficie minimale et les dimensions pour le lotissement d'un terrain dans la zone 555-R.

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement de modification aura lieu le **Lundi le 8 septembre 2025 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement sera soumis à la consultation et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendus.

Une copie du projet de règlement de modification visé, peut être consulté au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc) ou sur le site internet www.valdessources.ca.

Val-des-Sources, 25 août 2025


Georges-André Gagné, Greffier